

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 33 (1953)
Heft: 6

Artikel: Les bois tropicaux d'A. O. F.
Autor: Meniaud, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Forêt de la Côte-d'Ivoire

LES BOIS TROPICAUX D'A. O. F.

par

Jean Meniaud

Gouverneur honoraire des Colonies

PARMI les territoires constituant l'Afrique occidentale française, la Côte-d'Ivoire est le seul qui, pratiquement, puisse fournir des bois d'œuvre à l'exportation. Elle possède en effet une dizaine de millions d'hectares de grande forêt dense, dont plus d'un tiers est accessible à l'exploitation. Forêt magnifique, sans doute, extrêmement vivace, à végétation rapide, mais malheureusement très hétérogène et dont il n'est extrait que les gros arbres des seules essences appréciées jusqu'ici par l'industrie européenne, soit tout au plus une quinzaine sur les 300 espèces qui ont été dénombrées et atteignent de fortes dimensions. Des travaux ont sans doute été entrepris voici plus de vingt ans déjà dans des réserves pour sélectionner les peuplements et assurer un meilleur rendement, mais ils ne donneront pas de résultats avant trente ou quarante ans.

La production exportée en 1951 s'est néanmoins chiffrée à plus de 130.000 tonnes, la presque totalité constituée de bois bruts, rondins de 4 à 6 mètres de longueur et de 0,60 à 1 mètre et plus de diamètre moyen.

En 1952, les conditions du marché des bois tropicaux étant moins satisfaisantes, les exportations ont fléchi à 75.000 tonnes environ ; mais on présume que l'année en cours enregistrera un tonnage approchant celui de 1951.

Plus de 80.000 tonnes sont d'autre part transformées annuellement sur place, en sciages de toutes sortes, pour

les besoins de la consommation locale. Ce dernier débouché est extrêmement intéressant, car il permet de tirer parti des grumes de qualité inférieure et de sélectionner les lots destinés à l'exportation.

La production est composée, comme indiquée précédemment, d'une quinzaine d'essences, lesquelles répondent à divers usages, dont ébénisterie et décoration, menuiserie de choix, fabrication de contreplaqués, utilisations spéciales. Nous allons en donner une rapide énumération :

BOIS D'ÉBÉNISTERIE ET DE DÉCORATION

Sont compris dans ce groupe les acajous d'Afrique, dont la variété dite de « Grand Bassam », — qui est la plus prisée du continent africain et qui fournit très fréquemment des bois de grand choix, « moirés », « figurés », « drapés », etc., très recherchés par le tranchage — et l'acajou Krala, qu'on ne distingue du précédent que par son écorce moins grisâtre et moins rugueuse que celle du « Grand Bassam ». Les quantités produites par ces deux essences atteignent, bon an, mal an, une vingtaine de milliers de tonnes et sont placées en bonne partie sur le marché américain.

Densité du Grand Bassam : 0,700 environ à l'état frais de coupe ; du Krala : 0,750 environ.

Sont compris également des faux acajous, dont le Tiama,

le Sipo et l'Aboudikro, — densités moyennes respectives, à l'état frais de coupe : 0,820, 0,860, 0,950 — bois de teinte voisine de celle des acajous, mais qui brunissent plus ou moins, les deux derniers surtout, après mise en œuvre. Ces trois bois sont un peu plus denses que les acajous. Sipo et Aboudikro sont généralement rubannés sur quartier.

Enfin, on peut ranger, dans cette même catégorie, le Bossé — densité 0,800 environ — bois rose saumon, plus pâle que celui des acajous et, pour le tranchage, les variétés moirées d'essences plus communes comme Makoré — densité 0,950 — (teinte acajou), Avodiré — 0,800 — (blanc ivoire) et Iroko — 0,950 — (qui devient brunâtre en vieillissant).

BOIS DE MENUISERIE DE CHOIX

On exporte notamment du Niangon — densité 0,820 — pour parquets et huisseries, ainsi que pour des volets roulants. Avodiré, Dibétou — 0,750 —, Framiré — 0,700 — sont exportés en plus faibles tonnages. Il serait possible d'exporter aussi du Bahia — 0,700 —, mais de préférence après débit sur place, ce bois risquant l'échauffure, tant qu'il reste en grumes (Le Bahia convient notamment pour la moulure, préparée à la toupie, ou par compression).

BOIS DE DÉROULAGE POUR FABRICATION DE PANNEAUX CONTRE-PLAQUÉS

La forêt de la Côte-d'Ivoire ne possède pas d'okoumé, du moins en peuplements naturels, qui pourraient donner lieu à exploitation. Elle peut cependant alimenter les industries de déroulage par ses acajous et faux acajous (Tiama, Sipo et Aboudikro) — déjà cités dans la catégorie ébénisterie —, ainsi que ses Makoré, Bossé, Samba, Fraké, Aiélé, ces trois dernières essences — de densité 0,600 environ — nécessitant toutefois, dès abattage, puis avant embarquement, des soins sérieux pour prévenir échauffement ou piqûres d'insectes.

L'acajou, variété « Grand Bassam », notamment, est

revenu depuis quelques mois à des cours relativement élevés qui peuvent le faire écarter pour l'industrie du déroulage ; par contre, le Krala et les faux acajous se maintiennent à des prix très accessibles. Il en est de même du Makoré et du Bossé. Ce sont là tous bois de grande qualité et de très bonne conservation, et qui peuvent, au surplus, fournir un bon rendement à l'usinage. Le Samba, plus tendre, est lui-même un bois remarquable par sa tenue. Il en est exporté un assez fort tonnage. Ce bois n'est pas, toutefois, à l'abri des attaques d'insectes, après mise en œuvre et, de même que les Aiéls et Frakés, il conviendrait de lui appliquer, après usinage, un traitement susceptible d'assurer définitivement sa bonne conservation.

BOIS POUR UTILISATIONS SPÉCIALES

La Côte-d'Ivoire exporte très peu d'Azobé — densité 1,250 — jusqu'ici. L'essence est pourtant assez répandue dans la zone côtière ; elle est recherchée en Europe pour divers travaux exigeant des bois extrêmement résistants à tous égards, travaux maritimes par exemple.

Ses Irokos sont par contre les plus appréciés de la côte ouest africaine et ils donnent lieu à un assez fort mouvement commercial. Ce bois est recherché pour la charpente navale, en remplacement du teck. Il l'est aussi pour la sculpture (pour sa bonne tenue aux variations hygrométriques) et pour la fabrication de cuves à produits chimiques.

Le Niangon, déjà cité, pour les menuiseries de choix, convient d'autre part par sa résistance aux alternatives de sécheresse et d'humidité pour les menuiseries extérieures, pour la fabrication de cuves à produits chimiques et pour celle d'aiguilles de barrage ; avec les Acajous et le Sipo, il répond également, par ses qualités, aux besoins des fabricants de canoës et d'embarcation de plaisance.

La production de bois de la Côte-d'Ivoire est donc, comme on vient de le voir, assez variée, tant en ce qui concerne les essences, leur aspect, leur densité, etc., qu'en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi.

Jean Meniaud



Savane de côniers. Les fibres des feuilles sont utilisées en sparterie. Le bois imputrescible, sert à la construction de ponts. On aperçoit deux arbres que les indigènes ont écimés pour récolter le vin de palme ou bangui